



5.00 crédits	30.0 h	Q2
--------------	--------	----

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Mons
Préalables	/
Thèmes abordés	<p>Le cours a pour objectifs de permettre à l'étudiant-e: (1) de comprendre le rôle et les fonctions des organisations internationales (OIG) dans les relations internationales contemporaines; (2) de connaître les spécificités des OIG par rapport aux autres acteurs présents sur la scène internationale; (3) à partir d'une analyse critique (voire d'une mise en situation), de comprendre les conditions du succès ou de l'insuccès de l'action d'une OIG.</p> <p>Dans une première partie générale, les thématiques suivantes sont abordées: la théorie générale des OIG; les OIG et les autres instances internationales: la typologie des OIG; le cadre institutionnel de l'action des OIG; la dynamique des compétences et des pouvoirs. Dans une seconde partie spéciale, les thématiques sont: les OIG, la sécurité internationale et l'Union européenne; le rôle des OIG (voire des ONG) dans les mécanismes de préservation ou de rétablissement de la paix, de la sécurité internationale et de la protection internationale de la personne humaine et/ou l'Union européenne comme modèle institutionnel original.</p>
Acquis d'apprentissage	
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>Evaluation continue dont les informations détaillées et tenues à jour sont disponibles sur Moodle (Séquences, agenda, productions demandées, session de rattrapage, etc.). Au fil du quadrimestre sera appréciée la capacité des étudiants à s'approprier et à traiter les textes qui leur sont soumis. Lors de séances en classe inversée, les étudiantes et étudiants apporteront une contribution active et personnelle à la construction de leurs compétences et de leur savoir. Cette contribution ainsi que la présentation de notes de synthèse seront pris en compte dans l'évaluation finale individuelle. En cas de 2e session, la remise d'une nouvelle note de synthèse se basera sur les consignes de forme et de fond mises en ligne sur Moodle.</p> <p>Outre les consignes données au cours et celles figurant sur l'espace Moodle, les productions écrites liées au cours contiendront obligatoirement, à peine d'irrecevabilité sanctionnée par une note maximale de 5/20, la mention suivante :</p> <p>« Compte tenu de la confiance que le public est en droit de placer dans le diplôme auquel j'aspire, je déclare solennellement sur mon honneur ainsi que sur le respect que je porte tant à l'Université qu'à l'équité vis-à-vis de mes condisciples que j'ai effectué le présent travail personnellement dans les règles de la probité et de l'honnêteté intellectuelle. Ainsi, je certifie que tous les emprunts intellectuels que j'ai faits ont été dûment référencés selon la méthode universitaire en vigueur. Je certifie de même ne pas avoir fait usage, quelle qu'en soit l'ampleur - même par le biais d'une traduction - des idées ou énonciations d'un tiers, fussent-elles paraphrasées, de même que de représentations graphiques d'un tiers, sans que leur source n'ait été mentionnée explicitement et distinctement au sein de ma prestation.</p> <p>Si j'ai eu recours à l'IA, j'ai scrupuleusement respecté les règles établies en la matière par la note du bureau Faculté ESPO en date du 1er juillet 2024, tout particulièrement dans son point 4.</p> <p>En outre, je sais parfaitement qu'un plagiat ou que toute autre forme d'irrégularité est une faute grave et est susceptible de donner lieu aux procédures et sanctions prévues aux articles 107 à 114 du RGEE (Règlement général des études et des examens) ».</p>
Méthodes d'enseignement	Cours magistral et classe inversée
Contenu	<p>Le cours a pour objectifs de permettre à l'étudiant-e: (1) de comprendre le rôle et les fonctions des organisations internationales (OIG) dans les relations internationales contemporaines; (2) de connaître les spécificités des OIG par rapport aux autres acteurs présents sur la scène internationale; (3) à partir d'une analyse critique (voire d'une mise en situation), de comprendre les conditions du succès ou de l'insuccès de l'action d'une OIG.</p> <p>Dans une première partie générale, les thématiques suivantes sont abordées: la théorie générale des OIG; les OIG et les autres instances internationales: la typologie des OIG; le cadre institutionnel de l'action des OIG; la dynamique des compétences et des pouvoirs. Dans une seconde partie spéciale, les thématiques sont: les OIG, la sécurité internationale et l'Union européenne; le rôle des OIG (voire des ONG) dans les mécanismes de préservation ou de rétablissement de la paix, de la sécurité internationale et de la protection internationale de la personne humaine et/ou l'Union européenne comme modèle institutionnel original.</p>
Ressources en ligne	Toutes les séquences du cours font l'objet d'une présentation et d'une documentation sur "Student corner" (Moodle).

Bibliographie	WEISS P. (2005), Les organisations internationales, Armand Colin. David É. (2016), Droit des organisations internationales, Bruylant, Bruxelles Kolb R. (2016), Introduction au droit des Nations Unies, Bruxelles : Bruylant le Hardy de Beaulieu L. (dir.) (2017), Relations internationales : grands textes politiques et juridiques , Anthémis, Louvain-la-Neuve
Faculté ou entité en charge:	PSAD

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en sciences politiques, orientation générale (horaire décalé)	SPHM2M	5		
Master [120] en administration publique (horaire décalé)	APHM2M	5		
Master [60] en sciences politiques, orientation générale (horaire décalé)	SPHM2M1	5		